

UN ACCÈS POUR TOUS ET ÉQUILIBRE DES COÛTS À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque communale de Vevey est un pôle de culture et d'animation qui contribue à la vie de ville et notre région. Avec près de 45'000 membres actifs, la portée de cet établissement dépasse largement les frontières Veveysanes. Son offre variée de livres ainsi que les événements organisés par ses collaborateurs méritent amplement le soutien financier de notre commune. Leurs actions ne s'arrêtent pas qu'aux livres. Ils organisent également de nombreux événements tout au long de l'année.

Cependant, le système de cotisation des membres n'est plus adapté à l'utilisation. La qualité de membre se limite actuellement à une cotisation unique à l'inscription de CHF 10 pour les jeunes et CHF 20 pour les adultes. Mettre à contribution tous les usagers à travers une modeste cotisation annuelle, permettrait de diminuer le déficit occasionné par cet établissement tout en lui donnant la légitimité de demander des fonds supplémentaires en cas de besoin. Il semble également normal que les bénéficiaires de ces services n'habitant pas Vevey contribuent eux aussi aux frais de fonctionnement.

Voici quelques exemples de cotisations annuelles de communes vaudoises ayant déjà mis en place un tel système :

Commune	Habitant			Externe		
	Jeune	Réduit*	Adulte	Jeune	Réduit*	Adulte
Aigle	8.-	/	20.-	10.-	/	25.-
Morges	4.-	8.-	12.-	4.-	8.-	12.-
Cossonay	10.-	15.-	20.-	10.-	15.-	20.-
Yverdon	12.-	/	24.-	12.-	/	24.-

* Tarif spécial étudiant / AVS / AI / apprenti si applicable

Ces sommes raisonnables ne dépassant pas CHF 2 par mois, soit largement inférieures au prix d'un livre, permettraient de répartir des frais de fonctionnement de notre établissement de manière plus équitable entre les contribuables et bénéficiaires externes.

Pour les raisons citées ci-dessus, nous demandons à la municipalité d'étudier l'implémentation d'un abonnement annuel payant pour les membres de la bibliothèque communale.

Au nom du groupe PLR
Ambroise Méan